



# ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat  
Pôle pédagogique**

Affaire suivie par : M. Guillaume Coppin,  
doyen des IA-IPR

Tél : 0673322523

Mél : guillaume.coppin@ac-corse.fr

bd Pascal Rossini  
BP 808  
20192 Ajaccio cedex 4

Ajaccio, le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025

Madame Hélène Croisonnier  
IA-IPR d'arts plastiques et d'histoire des  
arts

À

Mesdames et Messieurs les enseignants  
d'arts plastiques

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement de la région académique  
de Corse

## **Objet : Lettre de rentrée 2025-2026**

### **I-Préambule des IA-IPR**

Mesdames, Messieurs les enseignants,  
Mesdames, Messieurs les conseillers principaux d'éducation,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire 2025. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux personnels entrants et de retrouver l'ensemble de la communauté éducative.

Le collège des IA-IPR de l'Académie de Corse a choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun. Nos axes de travail s'inscrivent dans les priorités nationales et leur déclinaison académique.

Cette année scolaire s'inscrit dans la continuité des réformes en cours au niveau national et le cadre du nouveau projet académique « Scola 2030 ».

La circulaire de rentrée 2025 détaille les priorités pour cette année scolaire.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo27/MENE2518841C>

Cette circulaire intitulée « Tenir la promesse républicaine de l'école : élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous » est organisée autour de 3 axes et nous vous invitons à la lire attentivement.

1. Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves ;
2. Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité ;
3. Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble.

Au moyen de ces trois axes, la circulaire de la rentrée 2025 définit des objectifs qui ciblent la réussite de tous les élèves, au-delà des déterminismes sociaux.

- **Maitrise des savoirs fondamentaux**

La maîtrise des savoirs fondamentaux est un objectif depuis plusieurs années, elle est réaffirmée pour cette nouvelle année scolaire. La mobilisation de tous a permis une progression sensible des résultats des élèves mais le travail doit encore être poursuivi. Ainsi de nouveaux programmes de français et de mathématiques de la petite section à la 6<sup>ème</sup> seront mis en œuvre à cette rentrée. Les groupes de besoins en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> se poursuivent en les adaptant davantage aux compétences individuelles à renforcer et une stratégie de réussite en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> est élaborée dans chaque collège. De la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>, les tests spécifiques des évaluations nationales en français comme en mathématiques constituent de précieux indicateurs qu'il est important de mobiliser.

Certains examens évoluent. Le diplôme national du brevet prendra désormais en compte les moyennes annuelles de toutes les disciplines à hauteur de 40% de la note finale. Au lycée général et technologique, tous les élèves passeront une épreuve anticipée de mathématiques à la fin de la classe de 1<sup>ère</sup>.

L'orientation devient un enjeu majeur dès la 5<sup>ème</sup> avec un accompagnement renforcé. Enfin, des formations à la compréhension et l'utilisation de l'intelligence artificielle seront intégrées dans les parcours des élèves.

- **Valeurs républicaines, citoyenneté et laïcité**

Le rôle de l'école comme lieu d'appropriation des valeurs républicaines est réaffirmé. Ainsi, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les inégalités territoriales, sociales et de genre donne lieu à la mise en place ou au renforcement de différentes actions à l'école, au collège et au lycée. La laïcité est le principe garant de la liberté de conscience et de l'égalité, elle joue un rôle fondamental dans l'émancipation de la jeunesse. Cette priorité repose sur la poursuite de l'effort de formation. L'ouverture sur le monde et la préparation à l'exercice d'une citoyenneté éclairée sont, plus que jamais, au cœur des priorités éducatives qui forment des citoyens responsables et éclairés.

- **Scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers**

Concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, près de 500 pôles d'appui à la scolarité (PAS) vont se déployer sur l'ensemble du territoire national dès la rentrée 2025 en vue de leur généralisation prévue en 2027.

- **Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVAR/EVARS)**

Un important plan de formation sera déployé à compter de la rentrée 2025 pour la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (Evar) pour l'école maternelle et élémentaire et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (Evars) pour le collège et le lycée. C'est un enjeu important pour l'ensemble de la communauté éducative et un levier pour inscrire cette éducation au cœur des apprentissages.

- **Parcours éducatifs**

La pertinence et l'importance de la mise en œuvre des parcours éducatifs sont réaffirmées afin que chaque élève bénéficie de parcours structurés, cohérents tout au long de sa scolarité.

- **Santé et bien-être des élèves**

Les assises de la santé scolaire ont identifié trois priorités : détection précoce, prévention des risques, et promotion de comportements favorables à la santé globale. Douze mesures seront progressivement déployées dès la rentrée 2025 et chaque établissement du second degré devra mettre en place un protocole santé mentale.

Les enjeux de santé et de bien-être des élèves passent également par la limitation à l'exposition excessive aux écrans. La généralisation du dispositif « Portable en pause » dans les collèges et une suspension de l'actualisation des espaces numériques de travail le soir et le week-end vont dans ce sens.

Les Jeux de Paris 2024 ont permis de renforcer la place du sport notamment à l'école. Cette dynamique se poursuit avec l'introduction de tests d'aptitudes physiques permettant de positionner les performances des élèves de 6<sup>ème</sup>.

- **Sécurité et lutte contre le harcèlement**

Les mesures permettant de mieux sécuriser les établissements et de faire de l'Ecole un lieu protecteur sont étoffées et renforcées. Enfin, la lutte contre le harcèlement scolaire se poursuit et reste une priorité nationale.

Ces orientations nationales pour la rentrée 2025 sont déclinées au niveau local et complétées par le déploiement d'un nouveau projet académique « Scola 2030 ». Ce projet construit collectivement et de manière partenariale au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler se décline en six axes.

1. Instituer la langue corse en savoir scolaire fondamental ;
2. Améliorer le niveau de tous les élèves en mathématiques et en français ;
3. Garantir un climat scolaire serein et assurer le bien-être des élèves et des personnels ;
4. Inscrire l'école rurale dans une dynamique partenariale d'excellence et d'ambition scolaires ;
5. Offrir des formations adaptées aux besoins des territoires pour une orientation et un parcours professionnel réussis ;
6. Renforcer les dispositifs de l'école inclusive et améliorer leur coordination.

Pour chacun de ces axes des actions concrètes et évaluées régulièrement sont définies. Ainsi, nous allons disposer d'une feuille de route opérationnelle pour les cinq années qui viennent. Chacun d'entre nous sera mobilisé afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Dès la rentrée, ce projet sera détaillé et analysé au sein de tous les établissements scolaires pour débiter sa mise en œuvre.

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons sereine et riche en satisfactions professionnelles.

## **II-Lettre de rentrée spécifique à l'IA-IPR d'arts plastiques**

**Mesdames, Messieurs les enseignants d'arts plastiques et d'histoire des arts,**

J'espère que vous avez passé de belles vacances, nourries d'expériences artistiques et culturelles. Pour cette nouvelle année scolaire, je vous souhaite de trouver de nouvelles

inspirations pédagogiques et de mener des projets éducatifs porteurs de sens et de motivation pour vos élèves.

En cette rentrée 2025, je tiens à féliciter les trois professeures contractuelles de l'académie de Corse qui ont brillamment réussi le CAPES interne d'arts plastiques. Je me réjouis de les voir poursuivre leur parcours en qualité de stagiaires dans notre académie, assurant ainsi une continuité pédagogique en faveur des élèves. Je les encourage à s'épanouir et à évoluer professionnellement. J'invite les autres professeurs contractuels à [s'inscrire à la formation interacadémique au CAPES interne, organisée à distance les mercredis après-midi par l'EAFC](#). Cette formation a atteint un remarquable taux de réussite de 75 % en 2025. Je remercie chaleureusement les trois professeures qui se sont engagées dans la mission de tutorat, ainsi que les formateurs mobilisés pour accompagner leurs collègues.

Je souhaite attirer votre attention sur les projets de programmes récemment publiés par le Conseil Supérieur des Programmes :

- Arts plastiques cycle 3 : <https://www.education.gouv.fr/media/228605/download>
- Arts plastiques cycle 4 : <https://www.education.gouv.fr/media/228610/download>
- Histoire des arts en collège : <https://www.education.gouv.fr/media/228613/download>
- Socle commun : <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-superieur-des-programmes-41570>

Ces projets de programmes n'engagent pas, à ce stade, le ministère de l'Éducation nationale. Mais ils annoncent les principes, objectifs et l'organisation des programmes disciplinaires à venir. Une fois validés, ces programmes entreront en vigueur à la rentrée 2026. Dès leur publication définitive, des journées de formation vous seront proposées.

Par ailleurs, un [cadre d'usage de l'intelligence artificielle](#) en éducation a été publié. Il fixe les conditions d'un usage responsable de l'IA, exclusivement au service des apprentissages et des pratiques professionnelles, dans le respect des valeurs de l'École de la République et du cadre légal. Une formation en trois niveaux intitulée « [Le numérique à l'œuvre](#) » vous permettra de vous initier à ces usages et d'engager une réflexion collective dans vos établissements. Je vous encourage à vous y inscrire. Je remercie Eléa Battini-Arabi et Laura Biancamaria, interlocutrices académiques pour le numérique – IAN – qui nous guideront dans ce cadre.

Les résultats de la spécialité arts plastiques au baccalauréat sont très encourageants et prouvent que notre enseignement mène à la réussite des élèves de terminale : la moyenne académique atteint 13,8/20, avec 12,2/20 à l'écrit et 15,4/20 à l'oral. Je félicite les élèves pour la qualité de leurs projets artistiques et leur progression dans l'épreuve orale, et je remercie vivement les enseignants et examinateurs pour leur engagement. Nous devons toutefois poursuivre nos efforts collectifs pour renforcer l'expression écrite des élèves, tant au collège qu'au lycée.

Dans la perspective du projet académique *Scola 2030*, plusieurs priorités guideront cette année l'enseignement des arts plastiques et de l'histoire des arts :

## 1. Instituer la langue corse en savoir scolaire fondamental

À l'heure actuelle, 20% des professeurs d'arts plastiques en collège dans l'académie de Corse sont titulaires d'une habilitation pour enseigner en langue corse. D'autres professeurs ont suivi mes conseils et sont en train de se former pour obtenir cette habilitation. Je remercie vivement tous les professeurs d'arts plastiques en collège qui exercent dans les filières bilingues langue corse. Au-delà d'une langue vivante, ces professeurs transmettent à leurs élèves le patrimoine et la culture corses. La formation et les épreuves de l'habilitation en langue corse se déploient sur deux ans. Les professeurs sont **rémunérés** pour leur participation à cette formation à **hauteur de 1875 € nets** par le biais d'IMP versées à la fin de l'année scolaire ainsi qu'une indemnité supplémentaire pour les journées hors temps scolaire. Les stagiaires bénéficieront également d'un remboursement des frais de déplacements.

**Les candidats peuvent se faire connaître à tout moment auprès du chargé de mission Filières Bilingues, François Squarcini : [francois.squarcini@ac-corse.fr](mailto:francois.squarcini@ac-corse.fr).** Deux modules de [formation en histoire des arts, patrimoine et langue corses](#) sont proposés à l'EAFC.

## 2. Améliorer le niveau de tous les élèves en expression écrite et orale grâce aux arts plastiques et à l'histoire des arts

Si la verbalisation reste prioritairement un moyen d'expression personnelle et d'évaluation formative pour maîtriser les compétences orales en arts plastiques, nous devons mettre en œuvre une stratégie de réussite pour renforcer la maîtrise des compétences écrites de nos élèves. **L'utilisation du cahier d'arts plastiques ou du carnet de travail est un moyen pédagogique clé pour améliorer l'expression écrite des élèves en arts plastiques, du collège au lycée.** Le cahier d'arts plastiques ou le carnet de travail, objets à la fois personnels et esthétiques, permettent aux élèves de développer des compétences en écriture tout en cultivant la créativité, la réflexion et la métacognition. Ils deviennent un espace de dialogue entre texte, dessin, croquis et image, favorisant une immersion dans les processus mentaux et artistiques nécessaires à la construction d'une pensée critique. Le cahier d'arts plastiques et le carnet de travail permettent aussi une différenciation pédagogique, en offrant à chaque élève la possibilité de progresser à son rythme, tout en renforçant ses connaissances en vocabulaire artistique, en analyse d'œuvres et en rédaction de projets. À travers ces utilisations, les élèves développent des compétences essentielles en écriture, mais aussi en mémorisation, compréhension, analyse et création, contribuant ainsi à l'amélioration de leur niveau d'expression écrite dans toutes les disciplines. Ce processus créatif est d'autant plus significatif qu'il s'inscrit dans un parcours personnel et peut même nourrir la démarche des élèves dans des contextes interdisciplinaires, dans leurs études supérieures et leurs carrières artistiques.

En arts plastiques et histoire des arts, l'écrit est mobilisé en variant ses formes et ses finalités :

- Définition et mémorisation du vocabulaire spécifique lié aux questionnements, notions, techniques et théories artistiques.
- Copie de cartels et représentation de croquis, schémas d'œuvres d'art.
- Analyse d'œuvres.
- Lecture et production de textes développant une réflexion sur l'art tels que la dissertation, le commentaire critique, la composition sur documents.
- Rédaction et création d'un projet, d'une note d'intention pour présenter une production plastique, une œuvre ou une exposition.

Pour mettre en œuvre les usages du carnet de travail au collège en continuité avec le lycée, je vous invite à consulter mon diaporama de formation [« Le carnet de travail à l'œuvre - Du plaisir d'écrire et de créer en arts plastiques »](#). D'autre part, l'usage du carnet de travail peut se décliner dans des projets interdisciplinaires sous la forme de carnets de voyages, carnets de lecture et de carnets scientifiques.

**Je compte sur vous pour que vous prépariez vos élèves de 3e en histoire des arts dans la perspective de l'épreuve orale du DNB afin de participer à leur réussite scolaire.** La réforme du brevet, qui attribue désormais 40 % de la note finale au contrôle continu fondé sur les moyennes annuelles de toutes les disciplines au même coefficient, confère un poids nouveau aux arts plastiques dans l'évaluation. Votre enseignement contribue ainsi pleinement à la réussite de vos élèves, tant par la qualité des apprentissages menés en classe que par la préparation de l'épreuve orale en histoire des arts, levier essentiel de culture, d'ouverture et d'égalité des chances.

### **3. Garantir un climat scolaire serein et assurer le bien-être des élèves et des personnels**

L'enseignement des arts plastiques en collège et lycée est un levier puissant pour garantir un climat scolaire apaisé et favoriser le bien-être des élèves ainsi que des personnels éducatifs. En effet, comme le soulignent les projets de programmes de cycle 3 et 4, **les arts plastiques contribuent au développement des compétences psychosociales, en particulier à travers l'expression, la créativité et la coopération.** Les pratiques artistiques permettent aux élèves de prendre conscience de leur propre potentiel créatif, d'apprendre à exprimer leurs émotions et leurs idées dans un cadre bienveillant et sécurisé. **L'exposition régulière des productions des élèves, en différents lieux ou dans une galerie d'établissement, valorise la diversité des productions, qu'elles soient individuelles ou collectives, renforce le sentiment d'appartenance à un groupe où chacun est respecté et encouragé.** Par des verbalisations régulières à chaque séance, les professeurs d'arts plastiques favorisent une culture de l'écoute et du respect mutuel, essentielle pour le bien-être collectif. De plus, les projets d'arts plastiques impliquent souvent des collaborations entre élèves, ce qui développe des compétences sociales telles que la gestion des conflits, la coopération et la solidarité. Ainsi, en encourageant les élèves à travailler ensemble et à partager des idées, l'enseignement des arts plastiques participe à la construction d'un environnement scolaire où règnent confiance et sérénité, essentiels pour une atmosphère propice à l'apprentissage et à l'épanouissement de chacun. Je remercie vivement tous les professeurs d'arts plastiques pour les projets interdisciplinaires et transversaux qu'ils mettent en œuvre afin de construire les parcours d'éducation artistique et culturelle, Citoyen, Avenir et Santé de leurs élèves. La pédagogie de projets menée par les professeurs d'arts plastiques motive les élèves et contribue à l'action de la communauté éducative, à la coopération avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école. **Ces projets font rayonner l'enseignement et les apprentissages des élèves en arts plastiques d'autant plus s'ils aboutissent à des expositions de productions artistiques d'élèves au sein de vos établissements ou dans les structures artistiques et culturelles de proximité.**

Sur le site EDUSCOL, une page intitulée [« Développer les compétences psychosociales chez les élèves »](#) vous guidera.

### **4. Inscrire l'école rurale dans une dynamique partenariale d'excellence et d'ambition scolaires**

**J'ai le projet de créer un réseau de galeries pédagogiques et de labelliser des classes à horaires aménagés dans des établissements ruraux de l'académie de Corse.** Je souhaite que ces projets se concrétisent au cours de cette année scolaire avec le soutien de la DAAC et de la Collectivité de Corse. Je remercie tous les professeurs d'arts plastiques qui ont mis en œuvre une galerie d'art dans leurs établissements, et, celles et ceux qui ont répondu à l'enquête concernant ces galeries dans l'académie de Corse. Ces galeries sont des espaces de rencontres pour apprendre autrement, pour partager le plaisir de donner à voir les productions artistiques des élèves et les œuvres d'artistes. **Ces galeries pédagogiques en établissements contribuent à valoriser votre travail et à faire rayonner la discipline des arts plastiques.** Elles participent également à l'éducation artistique et culturelle de vos élèves et à la coéducation, en organisant des vernissages, des rencontres entre professeurs, élèves, artistes, parents, chefs d'établissement et IA-IPR. Si vous souhaitez créer une galerie d'art dans votre établissement, je remercie Mesdames Desmazières et Poinson de vous donner accès à ce diaporama de formation intitulée « [Les Galeries d'établissement à l'œuvre](#) » et je vous conseille de me contacter pour mener à terme ce projet.

#### **5. Offrir des formations adaptées aux besoins des territoires pour une orientation et un parcours professionnel réussis**

Selon vos besoins et projets, je vous invite à vous abonner aux formations disciplinaires proposées sur le site de l'[EAFC Corse](#) : CAPES, agrégation, numérique, ateliers de pratiques artistiques et histoire des arts.

#### **6. Renforcer l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers en arts plastiques**

La pédagogie et la didactique des arts plastiques favorisent l'inclusion de tous les élèves grâce à la diversité des langages et des pratiques mobilisés. La discipline propose des voies d'apprentissage multiples – verbales, visuelles, corporelles ou numériques – qui permettent à chacun, y compris les élèves à besoins éducatifs particuliers, d'accéder aux savoirs fondamentaux. En arts plastiques, la différenciation se traduit par la diversification des méthodes, des supports et des productions, offrant à chaque élève, dans une approche exploratoire, la possibilité de développer son expression personnelle, son esprit critique et son autonomie, tout en poursuivant des objectifs communs. Elle constitue ainsi un levier essentiel pour répondre à la diversité des profils et garantir la réussite de tous.

Soyez assurés de mon soutien dans vos projets et de ma disponibilité pour vous accompagner tout au long de l'année scolaire 2025-2026.

Je vous souhaite une belle rentrée, source d'épanouissement avec vos élèves et vos équipes,

Hélène Croissonnier IA-IPR d'arts plastiques

